

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01409

Numéro SIREN : 789 233 798

Nom ou dénomination : 2BC2L

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002973

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2BC2L			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise 3 RUE DES HAVEUSES 42230 ROCHE LA MOLIERE					
Numéro SIRET* 7 8 9 2 3 3 7 9 8 0 0 0 2 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12		
			Exercice N clos le 31/12/2023		
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	1 249
	Immobilisations corporelles*		028	030	283 703
	Immobilisations financières* (1)		040	042	405
		Total I (5)	044	048	283 809
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	17 022
		Autres* (3)	072	074	7 250
		Valeurs mobilières de placement	080	082	
		Disponibilités	084	086	26 767
		Charges constatées d'avance *	092	094	
		Total II	096	098	51 039
		Total général (I + II)	110	112	283 809
PASSIF			Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		25 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131		
	Report à nouveau		134		10 436
	Résultat de l'exercice		136		(16 650)
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
		Total I	142		18 785
	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		203 577
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		2 306
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....		169	180 528	
	Produits constatés d'avance		174		
		Total III	176		390 039
	Total général (I + II + III)		180		408 824
RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	152 889
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2023**

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

Désignation de la société: SARL 2BC2L	Adresse du siège social :
SIRET 7 8 9 2 3 3 7 9 8 0 0 0 2 2	
Adresse du principal établissement: 3 RUE DES HAVEUSES BP8 42230 ROCHE LA MOLIERE	Ancienne adresse en cas de changement:

2. SOCIÉTÉS FILIALES ET GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: _____

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

	SIRET
--	-------

Activités exercées: Location de terrains et d'autres biens immobiliers Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	16 651
Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %
			PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A
 Entreprises nouvelles art. 44 *septies* Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées Zone de développement prioritaire, art. 44 *sepdecies* Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

5 REVENUS MOBILIERS (2023)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt _____

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. _____

6 CONTRIBUTION ANNUELLE DE SOLIDARITE

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5% _____

7 CONTRIBUTION ANNUELLE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 % _____

8 ENTREPRISES SOUMISES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (2023-SD)

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : _____

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : _____

9 COMPTABILITÉ

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées - du prestataire : _____ - du comptable : SARL BPA 19 RUE DE CORDES 42700 FIRMINY - du conseil : _____ - du CGA ou du viseur conventionné : _____ - N° d'agrément : _____	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>	
				Tél. : 0477101573
				Tél. : _____
				Tél. : _____

Comptes annuels

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etats fiscaux

2BC2L
3 Rue des Haveuses
12230 ROCHE LA MOLIERE
SIRET 789 233 798 0022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL 2BC2LNéant *Exercice N clos le
31/12/2023**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210		
			et livraisons	215		214		
	Production vendue	{ biens	intracommunautaires	217		218	53 160	
		{ services*						
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230	1	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	53 161	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	118	
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - immobilier :)				242	2 861	
		- mobilier :)						
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	637	244	3 924	
	Rémunérations du personnel*					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements*					254	28 035	
Dotations aux provisions					256			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	34 940	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	18 220	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)			280		
	Produits exceptionnels		(IV)			290		
	Charges financières		(V)			294	2 255	
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300	32 616
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
Impôts sur les bénéfices*			(VII)			306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	(16 650)	
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	16 650	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
			Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	354	16 650
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :						356	
	Déficits antérieurs reportables : * 91 097 dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	372	16 650

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	1 249	412		414		416	1 249				
Immobilisations corporelles	Terrains	420	68 819	422		424		426	68 819				
	Constructions	430	550 636	432		434		436	550 636				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 800	442		444		446	1 800				
	Installations générales agencements divers	450	3 099	452		454		456	3 099				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	15 584	472		474		476	15 584				
Immobilisations financières		480	1 600	482		484		486	405				
TOTAL		490	642 788	492		494		496	641 594				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	106	502		504		506	106				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	237 567	522	27 725	524		526	265 293				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 800	532		534		536	1 800				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	715	542	309	544		546	1 025				
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	15 584	562		564		566	15 584				
TOTAL		570	255 773	572	28 035	574		576	283 809				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2BC2L

Néant ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires			600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %			601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées			610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges				620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations			630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours			640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés			650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation			660		662		664		666	
TOTAL				680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	91 097
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	91 097
Déficits de l'exercice	860	16 651
Total des déficits restant à reporter	870	107 748

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
2 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

7 8 9 2 3 3 7 9 8 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 2BC2L

ADRESSE (voie)

3 RUE DES HAVEUSES

CODE POSTAL

42230

VILLE

ROCHE LA MOLIERE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	46
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	204

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

PML INVEST

N° SIREN (si société établie en France)

803871268

% de détention

11.60

Nb de parts ou actions

29

Adresse :

N°

11

Voie

RUE MICHEL RONDET

Code Postal

42230

Commune

ROCHE LA MOLIERE

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

LATHUILLERE

Prénom(s)

PHILIPPE

Nom marital

% de détention

31.60

Nb de parts ou actions

79

Naissance : Date

01011961

N° Département

42

Commune

ROCHE LA MOLIERE

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

42170

Commune

SAINT JUST SAINT RAMBERT

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom patronymique

BASTIDE

Prénom(s)

PHILIPPE

Nom marital

% de détention

24.80

Nb de parts ou actions

62

Naissance : Date

06051968

N° Département

42

Commune

FIRMINY

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

Voie

LE VIEUX BOURG

Code Postal

42230

Commune

ST VICTOR SUR LOIRE

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2	(1)
2	

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

7 8 9 2 3 3 7 9 8 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 2BC2L

ADRESSE (voie)

3 RUE DES HAVEUSES

CODE POSTAL

42230

VILLE

ROCHE LA MOLIERE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	46
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	204

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique LATHUILIERE Prénom(s) MAXIME
 Nom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 50
 Naissance : Date 28051985 N° Département 42 Commune ST ETIENNE Pays FRANCE
 Adresse : N° 11 Voie PLACE VILLEBOEUF
 Code Postal 42100 Commune ST ETIENNE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 7 8 9 2 3 3 7 9 8 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2BC2L

ADRESSE (voie) 3 RUE DES HAVEUSES

CODE POSTAL 42230 VILLE ROCHE LA MOLIERE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033 NOT

Comptes annuels

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2BC2L

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 408 825 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 16 651 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 250			1 250
Immobilisations incorporelles	1 250			1 250
- Terrains	68 819			68 819
- Constructions sur sol propre	546 756			546 756
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 880			3 880
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 800			1 800
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 099			3 099
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 585			15 585
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	639 939			639 939
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 600		1 194	406
Immobilisations financières	1 600		1 194	406
ACTIF IMMOBILISE	642 789		1 194	641 594

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	106			106
Immobilisations incorporelles	106			106
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	236 484	27 338		263 822
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 083	388		1 471
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 800			1 800
- Installations générales, agencements aménagements divers	715	310		1 025
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 585			15 585
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	255 667	28 036		283 703
ACTIF IMMOBILISE	255 773	28 036		283 809

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 24 678 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	406		406
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 022	17 022	
Autres	7 250	7 250	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	24 678	24 273	406
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 390 039 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	35	35		
- à plus de 1 an à l'origine	203 542	50 652	151 292	1 598
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 306	2 306		
Dettes fiscales et sociales	3 628	3 628		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	180 528	180 528		
Produits constatés d'avance				
Total	390 039	237 150	151 292	1 598
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	46 083			
(**) Dont envers les associés	180 528			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 105 028 euros.

Charges à payer

	Montant
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	382
Banque - Intérêts courus à payer	35
Etat - autres charges à payer	21
Total	438

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Comptes annuels

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dossier de gestion

Dossier de Gestion

Analyse du bilan

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	1 250	1 250
Immobilisations corporelles	639 939	639 939
Immobilisations financières	406	1 600
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	641 594	642 789
RESSOURCES		
Capital et réserves	35 436	35 280
Rétention de résultat	283 809	255 773
Résultat	-16 651	156
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés	180 528	147 912
Total Capitaux Propres	483 123	439 122
Emprunts et dettes assimilées	203 542	249 695
Stocks		
Créances clients	17 022	10 012
Autres créances	7 250	7 247
Comptes de régularisation		374
Total Créances	24 273	17 633
Dettes fournisseurs	2 306	2 790
Dettes fiscales et sociales	3 628	2 222
Autres dettes		3 550
Comptes de régularisation		
Total Dettes	5 934	8 561
Trésorerie active	26 767	36 956
Trésorerie passive	35	

Dossier de Gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	-16 651	156
+ Dotations aux amortissements	28 036	28 036
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	11 385	28 192

	31/12/2023	31/12/2022
Excédent Brut d'Exploitation	46 255	46 594
+ Transfert de charges		
+ Autres produits d'exploitation	1	
- Autres charges d'exploitation		-42
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Charges financières	2 255	7 445
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	32 616	11 000
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices		
= Capacité d'autofinancement	11 385	28 192

Dossier de Gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	11 385	
- Réduction des fonds propres		
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants	32 616	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cr		-1 194
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		46 152
Variation du fonds de roulement net global		957

Dossier de Gestion

	31/12/2023	31/12/2022	Besoins	Dégagement
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés	17 022	10 012	7 011	
Autres créances	7 250	7 247	3	
Comptes de régularisation		374		374
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	2 306	2 790	483	
Dettes fiscales et sociales	3 628	2 222		1 406
Autres dettes		3 550	3 550	
Comptes de Régularisation				
Besoins de l'exercice en fonds de roulemen			9 267	
Variation de la trésorerie active	26 767	36 956		10 189
Variations de la trésorerie passive	35			35
Variation nette de trésorerie				10 224
Variation du fonds de roulement net global				957

Dossier de Gestion

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :		16 651
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	28 036	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	11 385	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières		
Apports en fonds propres, en comptes courants	32 616	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	32 616	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		-1 194
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-		46 152
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		44 958
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	36 956	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	35 999	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Aucune variation des stocks		
Aucune variation des acomptes versés sur commandes		
Augmentation de l'en-cours clients		7 011
Diminution des autres créances	371	
Aucune variation des acomptes reçus		
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		483
Augmentation des dettes fiscales et sociales	1 406	
Diminution des autres dettes		3 550
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		9 267
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	26 732	

Dossier de Gestion

Ratios

	31/12/2023	31/12/2022	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Stock moyen x nombre de jours	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	

Coût d'achat	119	N/A	
Créances clients x nombre de jours	17 022 x 12 x 30	10 012 x 12 x 30	

C.A. TTC	53 160	66 887	
Dettes fournisseurs x nombre de jours	2 306 x 12 x 30	2 790 x 12 x 30	

Achats TTC	2 981	8 169	

Dossier de Gestion

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
STRUCTURE FINANCIERE (exprimé en %)			
Capitaux propres	18 786	35 436	
-----	-----	-----	
Total dettes	390 039	406 168	
Emprunts	203 542	249 695	
-----	-----	-----	
Capitaux fixes	686 665	688 817	
Actif circulant - Stock	51 040 - 0	54 589 - 0	
-----	-----	-----	
Dettes hors emprunt	5 934	8 561	

Dossier de Gestion

Tableau de bord

	31/12/2023	31/12/2022
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	53 160	57 071
Taux de variation (en %)	-6,85	0,00
Marge commerciale	-119	
Marge globale	53 041	57 071
Valeur ajoutée	50 179	50 092
Excédent Brut d'Exploitation	46 255	46 594
Résultat d'exploitation	18 221	18 601
Résultat courant	15 965	11 156
Résultat net	-16 651	156
Taux (en %)	-31,32	0,27
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	11 385	28 192
Fonds de roulement net global	45 071	46 028
Besoin en fonds de roulement	18 339	9 072
Trésorerie	26 732	36 956

Dossier de Gestion

Score Conan et Holder

	31/12/2023	31/12/2022
Excédent Brut d'Exploitation (E.B.E)	46 255	46 594
Endettement global	390 039	406 168
Ressources permanentes	18 786	35 436
Total Bilan	408 825	441 604
Réalisable et disponible	51 040	54 215
Total Bilan	408 825	441 604
Charges financières	2 255	7 445
Chiffre d'affaires	53 160	57 071
Valeur ajoutée	50 179	50 092
Valeur du score [Z]	2,17	-4,86
Z = 24 R1 + 22 R2 + 16 R3 - 87 R4 - 10 R5		

Analyse du score Conan et Holder

Score moyen des entreprises	Valeur du score	Situation de l'entreprise	Probabilité de défaillance
	16		10%
	{		15%
Entreprises saines	{	Bonne situation	20%
	{		25%
	{		30%
	9		40%
	8		45%
Score moyen	{	Zone de prudence	50%
	{		55%
	{		60%
	4		65%
	3		70%
	{		75%
Entreprises défailtantes	{	Situation dangereuse	80%
	{		85%
	-5		90%

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL 2BC2L relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 36 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	408 825
Chiffre d'affaires	53 160
Résultat net comptable (Perte)	-16 651

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à FIRMINY
Le 19/02/2024

PAULHE JEAN-LUC
expert comptable

Comptes annuels

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etats de synthèse

Comptes annuels

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL 2BC2L

3 RUE DES HAVEUSES
42230 ROCHE LA MOLIERE

APE : 6820B

Siret : 78923379800022



SARL BPA
19 rue de Cordes
42700 FIRMINY

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de LYON

Tél. 0477101573

Fax.

Courriel. jeanluc.paulhe@bpa-comptabilite.fr

Web. www.cb-comptabilite.fr

2BC2L
3 Rue des Haveuses
42230 ROCHE LA MOLIERE
SIRET 789 233 798 00022

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
Etats de synthèse	3
Soldes intermédiaires de gestion	4
Détail Soldes intermédiaires de gestion	5
Bilan	7
Bilan détaillé	9
Annexe	12
Règles et méthodes comptables	13
Notes sur le bilan	15
Autres informations	19
Dossier de gestion	20
Dossier de Gestion	21
Etats fiscaux	30
2033A - Bilan simplifié	33
2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)	34
2033C - Immobilisations - Amortissements - Plus-values et moins-values	37
2033D - Relevé des provisions- Amortissements dérogatoires- Déficits reportables	38
2033E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	39
2033F - Composition du capital social	40
2033G - Filiales et participations	42

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SARL

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf février, à dix heures, les associés de la société SARL 2BC2L, société à responsabilité limitée au capital de 25000 €, se sont réunis au siège social à Roche la Molière (42230) – 3, rue des Haveuses, en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions.

Sont présents :

- M. LATHUILIERE Maxime qui détient 50 parts sociales,
- M. LATHUILIERE Philippe qui détient 79 parts sociales,
- M. BASTIDE Philippe qui détient 62 parts sociales,
- Mme BOUDJADI Katia qui détient 13 parts sociales,
- La SARL BM AUTO qui détient 17 parts sociales, représentée par M. BASTIDE Philippe, gérant de ladite société.
- La SARL PML INVEST qui détient 29 parts sociales, représentée par M. LATHUILIERE Maxime, co-gérant de ladite société et M. LATHUILIERE Philippe, co-gérant de ladite société.

2BC2L
3 Rue des Haveuses
42230 ROCHE LA MOLIERE
SIRET 789 233 798 00022

qui détiennent ensemble 250 parts sociales sur un total de 250 représentant plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 23 des statuts,

L'assemblée est présidée par M. LATHUILIERE Maxime, associé gérant.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les récépissés des lettres recommandées de convocation,
- Les pouvoirs des associés représentés par les mandataires,
- Le rapport de gestion du gérant,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spéciale sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressées aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture du rapport de gestion du gérant et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce

Lecture est donnée du rapport du gérant.

La discussion est ouverte.

Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution :

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve les comptes annuels, à savoir, le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 Décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des Impôts.

En conséquence elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 16 651,00 €.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le gérant au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit

exercice.

L'assemblée générale décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L223-19 du code du commerce en prend acte purement et simplement

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée générale décide d'approuver les rémunérations allouées à la gérance au cours de l'exercice écoulé,

Gérant : M. LATHUILIERE Maxime

Rémunération : néant

Cotisations prises en charge par la société : néant

Autre avantage : néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par le gérant.

Le président de séance,

2BC2L
3 Rue des Haveuses
42230 ROCHE LA MOLIERE
SIRET 789 233 798 00022

Le gérant,

2BC2L
3 Rue des Haveuses
42230 ROCHE LA MOLIERE
SIRET 789 233 798 00022